

BROCANTE VIDE-GRENIER

**PAS D'EMPLACEMENT
AVEC VOITURE !**

RÈGLEMENT PAR CHÈQUE BANCAIRE
À L'ORDRE DU
SOU DES ÉCOLES
1011 RUE DES ALLOBROGES
74140 SAINT-CERGUES

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
14 MAI 2023 DERNIER DÉLAI !
DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.
VOUS SEREZ CONTACTÉ EN CAS DE REFUS.

ATTENTION:
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ !!
(RÈGLEMENT + PIÈCE IDENTITÉ + ATTESTATION)

CE BULLETIN EST TÉLÉCHARGEABLE
SUR LE SITE DE LA MAIRIE DE
SAINT-CERGUES
WWW.SAINT-CERGUES.FR



TARIF DES EMPLACEMENTS:
8 € LES 2 MÈTRES LINÉAIRES
(PROFONDEUR 2 MÈTRES)



RENSEIGNEMENTS:
SOU DES ÉCOLES
1011 RUE DES ALLOBROGES
74140 SAINT-CERGUES

SOUSAINTCERGUES@GMAIL.COM
TÉL. 07.83.16.56.69

SAINT-CERGUES
DIM 28 MAI 2023

BROCANTE VIDE-GRENIER

RUE DES ALLOBROGES

ORGANISÉ PAR LE SOU DES ÉCOLES
AU PROFIT DES ÉCOLIERS DU VILLAGE



PETITE
RESTAURATION
BUVETTE
PÂTISSERIES

DE 6H À 17H

À PARTIR DE 8H30 POUR LES VISITEURS

LA TOTALITÉ DU BÉNÉFICE ENGENDRÉ
PAR CETTE MANIFESTATION SERA REVERSÉE
AU PROFIT DES ÉCOLIERS DE SAINT-CERGUES,
POUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS SCOLAIRES.

RÈGLEMENT :

MADAME, MADEMOISELLE, MONSIEUR,
LE SOU DES ÉCOLES DE SAINT-CERGUES
ORGANISE CETTE ANNÉE SA BROCANTE/VIDE-GRENIER

LE DIMANCHE 28 MAI 2023,
RUE DES ALLOBROGES À SAINT-CERGUES.

DÉBALLAGE : DE 6H À 8H30
PLACES RÉSERVÉES JUSQU'À 8H30

REMISE DU/DES N° D'EMPLACEMENT(S) À VOTRE ARRIVÉE,
DEMANDER AUX PLACIERS.

ADHÉSION DES EXPOSANTS

(PARTICULIERS, ASSOCIATIONS OU PROFESSIONNELS)

SOUMISE AUX CONDITIONS SUIVANTES :

– AVOIR PAYÉ LA TOTALITÉ DES FRAIS D'EMPLACEMENT.
(VOIR BULLETIN D'INSCRIPTION)

– **PARTICULIERS OU ASSOCIATIONS (EN PLUS) :**
PHOTOCOPIE D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ.

– **PROFESSIONNELS (EN PLUS) :**
PHOTOCOPIE DU REGISTRE DU COMMERCE, DE LA PATENTE,
DU CARNET OU RÉCÉPISSÉ.

– ATTESTATION SUR L'HONNEUR DÛMENT REMPLIE.

– TEMPÊTE, MAUVAIS TEMPS, PLUIE DURANT LA MANIFESTATION AINSI
QUE L'ABSENCE DE L'EXPOSANT POUR TOUTES RAISONS, NE PEUVENT
DONNER DROIT À UN REMBOURSEMENT DE L'EMPLACEMENT PAYÉ.

**MERCI DE DÉBARRASSER
LA TOTALITÉ DE VOS OBJETS ET
EMBALLAGES AVANT VOTRE DÉPART !!**

LES EXPOSANTS DÉCLARENT RENONCER À TOUT RECOURS CONTRE LE SOU
DES ÉCOLES DE SAINT-CERGUES, ET CELA POUR QUELQUE(S) MOTIF(S)
QUE CE SOIT, AVANT, PENDANT ET APRÈS LA MANIFESTATION.

LE RETOUR DU BULLETIN D'INSCRIPTION DÛMENT REMPLI ENTRAÎNE
L'ADHÉSION AUX CONDITIONS DU PRÉSENT RÈGLEMENT.

TOUTE INFRACTION À CELUI-CI POURRA ENTRAÎNER LE RENVOI IMMÉDIAT
DE L'EXPOSANT SANS AUCUN RECOURS POSSIBLE.

POUR LES PROFESSIONNELS, LES PRIX DES OBJETS PRÉSENTÉS SERONT
PORTÉS À LA CONNAISSANCE DU PUBLIC, CONFORMÉMENT À LA
LÉGISLATION EN VIGUEUR.

UNE PUBLICITÉ RÉGIONALE ET NATIONALE SERA ASSURÉE PAR INTERNET,
PRESSE, RADIO, DISTRIBUTION DE PROSPECTUS, AFFICHES ET BALISAGE,
AFIN DE FAIRE DE CETTE JOURNÉE UNE RÉUSSITE.

**L'ORGANISATEUR DE LA MANIFESTATION EST LE
SEUL AUTORISÉ À PROPOSER : PETITE RESTAURATION
CHAUDE, CRÊPES, PÂTISSERIES, BUVETTE, ETC...**

**NOUS VOUS SOUHAITONS D'ORES ET DÉJÀ UNE TRÈS BELLE JOURNÉE ET
ESPÉRONS QUE VOUS RÉALISEREZ DE BONNES VENTES.**

DANS L'ATTENTE, RECEVEZ, MADAME, MADEMOISELLE, MONSIEUR,
NOS CORDIALES SALUTATIONS.

LE PRÉSIDENT.

BULLETIN D'INSCRIPTION

JE SOUSSIGNÉ(E)

N° RUE

CP VILLE

TÉL :

EMAIL :

PIÈCE IDENTITÉ / REGISTRE DU COMMERCE

N°

(JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UNE PHOTOCOPIE)

DÉSIRE M'INSCRIRE À LA BROCANTE DE SAINT-CERGUES.

NOMBRE D'EMPLACEMENT(S) SOUHAITÉ(S):

1 MODULE = 2 MÈTRE LINÉAIRES (2 MÈTRES DE PROFONDEUR) = 8€

_____ X 8 € = _____ €

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR SELON L'ARRÊTÉ
DU 9 JANVIER 2009 CONCERNANT LES
PARTICIPANTS NON-PROFESSIONNELS :**

**«JE M'ENGAGE À PARTICIPER AU MAXIMUM
À 2 MANIFESTATIONS DE MÊME NATURE
AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE»**

A LE / /

SIGNATURE:
